



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements sous contrat

Question écrite n° 114073

Texte de la question

M. Gérard Hamel appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les préoccupations exprimées par les représentants de l'enseignement catholique. Au moment où leurs établissements connaissent une progression de leurs effectifs, les familles et les enseignants s'inquiètent de la décision du Gouvernement de supprimer, à la rentrée 2007, 300 postes dans l'enseignement privé sous contrat. Aussi, il le prie de lui indiquer quelle est sa position et ses intentions sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Hamel](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114073

Rubrique : Enseignement privé

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13471